CONSEILS CITOYENS
-VILLE DE NARBONNE -

CONSEIL CITOYEN HAUTS DE NARBONNE, PLAISANCE, LA COUPE

Date : 14/10/26 de 18h à 19h30

Présents :

- Membres des Conseils citoyens : 7 (1 excusé) sur 11 inscrits
- Ville de Narbonne : 1 (M. GUENFICI, élu référent du quartier OUEST, est excusé)

1) Signature de la charte de fonctionnement

La charte précise les modalités de fonctionnement du Conseil citoyen (CC). Quelques points ont été soulignés :

- **Composition :** les membres sont tirés au sort (collège habitants et acteurs locaux) ou nommés (collège personnes qualifiées) pour une durée de trois ans.
- **Élu référent :** l'élu du quartier Ouest, M. Alexandre GUENFICI, est invité aux réunions trimestrielles, il y participe selon ses disponibilités.
- **Organisation :** quatre réunions trimestrielles sont prévues par an. Les membres peuvent organiser des réunions complémentaires (dites « préparatoires ») et réserver un local municipal par mail auprès du chargé de mission.
- **Ordre du jour des réunions trimestrielles :** il est défini par les membres du Conseil citoyen et transmis au chargé de mission, de préférence deux semaines avant la réunion.
- **Présence sur le terrain :** les visites sur site sont vivement conseillées pour mieux appréhender les pratiques et les préoccupations des habitants et les documenter (photo). Cette documentation sera transmise aux services concernés par l'intermédiaire du chargé de mission.

2) Désignation du coordonnateur et des suppléants

- **Coordonnateur élu :** Mme Hélène CARLES
- **Suppléants élus :** Mme MALET Véronique

Rôles : moteur pour impulser des réunions et des visites sur site. La fixation des dates et la définition des ordres du jour relèvent toujours de l'ensemble des membres du CC.

3) Croisement « arbre du séminaire » et travaux du CC précédent

Lors du séminaire, les participants regroupés dans leur Conseil citoyen respectif, ont remonté au travers d'un « arbre des besoins » des sujets de préoccupation de leur secteur, notamment pour ce qui concerne ce CC :

- L'intérêt de développer des espaces de vie (espaces verts/aires de jeux) dans le secteur
- L'affluence de moustiques
- La vitesse de circulation
- La sécurisation des cheminements piétons

Ce qui a permis de recouper avec le travail du CC précédent, principalement centré sur le « Pont jaune » situé entre la rue Joncquières et la rue Ratacas :

CONSEILS CITOYENS
-VILLE DE NARBONNE -

- Piétons directement exposés à la vitesse de circulation des véhicules (de poids lourds notamment) quand bien même il s'agit de l'unique voie pour les piétons permettant de traverser la départementale D6009.
- Rupture de mobilité piétonne en amont du pont au niveau de l'intersection Joncquières/Tuileries.

Ces préoccupations ont été remontées à la suite d'une visite sur site avec les membres.

Des lieux ont émergé des échanges notamment concernant la vitesse et la mobilité des piétons :

- Avenue Pech de Loubat
- Avenue Paul Sabatier

L'éclairage public des trottoirs a également été mentionné ainsi que l'emplacement de conteneurs OM/TRI pouvant à la fois obstruer la mobilité piétonne et/ou masquer la visibilité des véhicules.

Pour les cas soulevés, les membres du Conseil citoyen ont convenu d'organiser une rencontre entre eux pour identifier les sujets à prioriser, à approfondir, pour éventuellement se déplacer sur les sites qui seront identifiés.

Il a été souligné que plus la remontée serait globale, complète et cohérente, mieux elle serait prise en compte par les services compétents.

4) Calendrier des réunions trimestrielles 2027 :

Le jour et l'horaire préférentiels identifiés sont les mercredis à 18h, avec une date établie le **mercredi 6 janvier à 18h** (sous réserve de la disponibilité de la salle). Le chargé de mission proposera un calendrier pour l'année 2027.

Une date de réunion préparatoire a été fixée au **mardi 3 novembre entre 12h30 et 14h00**.

5) Articulation avec les permanences des élus de quartier :

Les permanences de l'élu du quartier OUEST, M. Alexandre GUENFICI, sont un point d'entrée à privilégier pour les usagers extérieurs au CC qui cherchent à faire remonter leur préoccupation. Certaines de ces préoccupations pourront être traitées avec le Conseil citoyen.

Les dates des prochaines rencontres citoyennes du quartier OUEST jusqu'à la fin 2026 (susceptibles d'être modifiées) :

- Mardi 3 novembre 9h30 – 12h : Maison des services de Saint-Jean Saint-Pierre
- Mardi 17 novembre 9h30 – 12h : Domaine de Montplaisir
- Mardi 1er décembre 9h30 – 12h : Maison des services de Saint-Jean Saint-Pierre
- Mardi 15 décembre 9h30 – 12h : Domaine de Montplaisir

Les membres peuvent également décider d'inviter des personnes extérieures lors de leurs réunions préparatoires.